

Lou Badaou

N° 33 - Bulletin municipal gratuit du Castellet année 2024



Final du festival Oh!



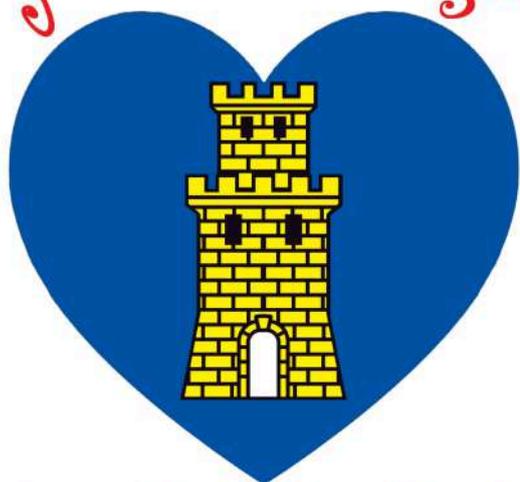
Un composteur partagé

Le four 60 ans après

Badaou était le sobriquet donné par les gens d'Entrevennes et de Puimichel aux habitants du Castellet qu'ils voyaient mettre le nez à la fenêtre lorsque, de retour d'Oraison, ils traversaient le village en passant par la rue principale. Badaou vient du verbe provençal *bada* qui signifie *regarder bêtement*.

Sommaire

j'aime mon village



Le Castellet

- 3 Entre nous
- 4 Projets et réalisations
- 9 État civil
- 10 Bon à savoir
- 12 La vie au village
- Événements de l'année écoulée*
- 22 Illuminations de Noël
- 23 La rentrée 2024
- 24 La vie à l'école
- 26 13^e repas des seniors
- 28 Noëls du monde
- 30 L'almanach castellan
- 34 Pluviométrie en 2023

Rendez-vous sur le site du Castellet
<https://le-castellet.dlva.fr/>



Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet

Directeur de la publication : Benoit Gouin

Rédaction : Annie Giraud, Catherine Martin-Chave

Photos : B. Bigotto, A. Giraud, B. Gouin

Édition : Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 09 71 70 57 22

E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Entre nous...

*Chères Castellianes,
Chers Castellians,*

Nous venons de tourner la page de 2023 pour laisser la place à 2024 avec des moments heureux et d'autres plus douloureux.

Je ne reviendrai pas sur la crise qui nous touche, ni non plus sur le contexte géopolitique de l'Europe et du monde, les médias nous le rappellent en permanence.

Vous découvrirez dans ce Badaou toutes les réalisations effectuées et les projets pour l'année à venir. Je remercie Annie et Catherine de s'être proposées pour élaborer ce bulletin municipal. C'est un lien essentiel entre la commune et ses habitants, mais sa conception demande beaucoup de travail (c'est pour cela qu'il vous parvient tardivement). Et puis les bonnes choses se font attendre.

Je souhaite que notre village, où il fait bon vivre, reste attrayant et vous invite à participer aux multiples festivités organisées tout au long de l'année. Partager des moments de convivialité et d'échange est essentiel pour éviter le repli sur soi. Alors n'hésitez pas à profiter de notre belle commune.

Permettez moi, même avec autant de retard, de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2024, qu'elle vous apporte joie, bonheur, réussite, santé et la paix.

Bien à vous



Benoit Guin

Projets-réalisations

Le poste électrique prend des couleurs

Dans le cadre du programme « 10 postes, 10 villes », le Syndicat d'énergie des Alpes-de-Haute-Provence (SDE 04) et Enedis se sont associés pour construire une action d'embellissement des postes de distribution publique d'électricité. Les deux acteurs s'engagent via un financement paritaire, à soutenir dix communes du département. Trois jeunes, Clément, Emeline et Héloïse, encadrés par des éducateurs de l'ADSEA 04 et par le graffeur Julien Marin, ont participé à ce projet artistique. Les fresques réalisées représentent un troupeau de moutons et son berger sur la face principale, un champ de lavande, un lavoir et le nom du village sur les trois autres faces.



Aménagement de chemins

La réfection des chemins de terre qui mènent aux fermes de Codaret (en passant par Le Bret) et de Coguille a été subventionnée à 50 % par les amendes de police. Les travaux ont consisté en un décompactage de la couche supérieure, puis un reprofilage avec nivellement, un arasement des roches affleurantes et la création de scarifications pour éviter la stagnation de l'eau de pluie. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SETP.

Broyeur à branches

DLVAgglo met à disposition des communes un broyeur à branches autonome. Cet appareil est bien utile aux employés communaux quand ils taillent les arbres. Cela évite de nombreux voyages à la déchèterie. Le broyat des végétaux est utilisé pour le paillage ou dans le compost.

Audit énergétique

La municipalité a passé une convention avec l'ALTE (Agence locale de la transition énergétique) pour effectuer un audit énergétique des bâtiments communaux. Un pré-diagnostic énergétique est établi en vue de travaux de rénovation. L'ALTE préconise les solutions les plus adaptées pour les économies d'énergie. Elle accompagne les collectivités pour le plan de financement, le choix des entreprises et durant les travaux. Cette convention a été établie pour trois ans, pour un montant de 4500 € par an. En 2023 cinq logements ont été audités.

Garage communal

Après la démolition de l'ancien bâtiment, la reconstruction du local, la création d'un mur de soutènement et la réalisation de toilettes publiques étaient prévues. Cette deuxième tranche de travaux a commencé au printemps. Le chantier a été interrompu quelques semaines plus tard à cause de problèmes géotechniques. En effet les analyses demandées par l'entreprise qui avait commencé les travaux ont montré des problèmes de portance du sol. Pourtant un cabinet d'expertise avait donné un avis favorable lors de l'obtention du permis de construire. Avec l'aide de l'architecte et des entreprises, une solution a été trouvée pour débloquer cette situation contraignante. Mais les dépenses imprévues pour consolider le sol impliquent une modification du projet pour respecter le budget.

Projets-réalisations

Des bancs pour l'église

Quelques bancs de l'église étaient en très mauvais état et devenaient dangereux pour le public. Le père Pierre Gérard, qui depuis 2022 est en charge de la paroisse d'Oraison et des villages environnants, a proposé de donner les bancs de la chapelle du presbytère d'Oraison pour remplacer ceux de l'église du Castellet. Désormais les paroissiens peuvent en profiter.

Nettoyage du Rancure

Au printemps, avec les fortes précipitations, le Rancure était sorti de son lit, entraînant des dégâts au quartier du Vignaret et sur le chemin de la déchèterie. La route en direction de Puimichel et d'Entrevennes avait dû être coupée à plusieurs reprises. Les champs situés à proximité avaient été inondés. Le bitume recouvrant le passage sur le torrent avait été soulevé par la force des eaux. Les deux passages à gué avaient été submergés en raison d'embâcles et du niveau d'alluvions très élevé. Suite à cette crue, le maire du Castellet avait réuni les différents interlocuteurs pour trouver des solutions. Le conseil départemental, avec l'accord de la DDT et de la police de l'eau, a procédé à l'enlèvement de 500 m³ de gravier au pont d'Entrevennes.



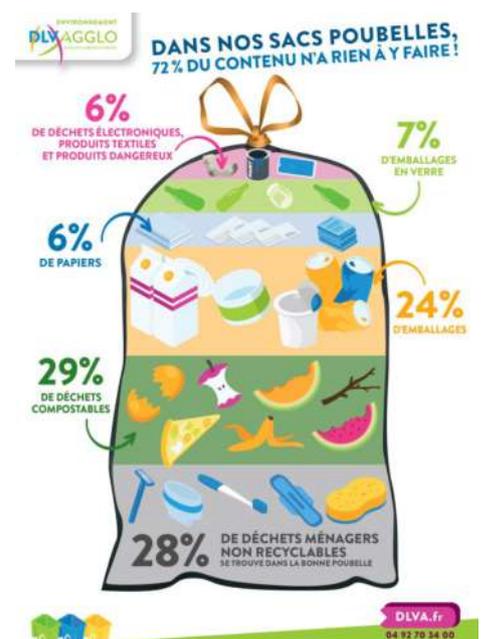
Point d'apport volontaire

DLVAgglo travaille avec les communes du territoire pour changer sa politique de collecte en regroupant tous les déchets sur les mêmes points, en adoptant une pratique de point d'apport volontaire (PAV).

Le point d'apport volontaire permet de mieux trier les déchets grâce à une installation qui offre aux usagers, sur plusieurs points répartis sur la commune, la possibilité de trier tous leurs déchets en fonction de leur nature (ordures ménagères, verre, papier, emballage, etc.). Ceci favorise le recyclage et réduit la quantité de déchets destinés à l'enfouissement.

D'autres avantages :

- Plus écologique avec moins de circulation des camions.
- Plus pratiques pour les usagers (tous les déchets aux mêmes endroit en accès libre).
- Plus sécuritaire pour les travailleurs de collecte.
- Plus économique avec une optimisation des trajets et une augmentation du tri (donc moins d'enfouissement).



Projets-réalisations

Compostage partagé

Les déchets alimentaires et les déchets verts constituent près du tiers des déchets résiduels présents dans nos poubelles, ils sont éliminés sans une valorisation appropriée. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source est une obligation pour tous. Réduire le volume de la poubelle, réduire son impact environnemental et fabriquer un engrais 100 % naturel et gratuit sont les bonnes raisons de composter.

Le Castellet fait partie des 7 communes ayant répondu à l'appel à projet de la DLVAgglo pour déployer des sites de compostage partagé sur son territoire. Ce nouveau service est une solution de proximité pour tous les foyers qui ne peuvent pas composter chez eux. Un composteur partagé a été installé fin novembre au bas du jeu de boules, rue du Four Vieux.

Coraline Depys, maître-composteur du service de gestion des déchets de DLVAgglo, a animé une réunion d'information sur ce sujet en présence du maire Benoit Gouin et de quelques conseillers municipaux. Elle a rappelé le principe du com-

postage qui est le processus de transformation des déchets organiques en présence d'oxygène et d'eau par l'action de bactéries, de champignons, de vers et d'autres insectes. Diversifier les apports, aérer et surveiller l'humidité sont les trois règles d'or pour réussir son compost. Coraline a également donné des précisions sur les déchets à composter sans hésiter et ceux qui sont interdits. Pour le compostage partagé, trois bacs sont nécessaires : le bac A pour stocker la matière sèche, le bac B pour mélanger les déchets verts et bruns, le bac C pour laisser mûrir le compost. Pour ceux qui utiliseront ce composteur, trois gestes simples sont requis : déposer les déchets (deux tiers de matières vertes), ajouter du broyat (un tiers de matières brunes), mélanger.

Le maire a remis un kit de compostage (bio-seau et guide) aux personnes intéressées. Ces kits sont disponibles en mairie aux horaires d'ouverture. Des animations régulières seront proposées prochainement pour faire découvrir les étapes du compostage.



LES ETAPES CLES

Dépôt des déchets de cuisine (2/3 matières vertes)

Ajout du broyat (1/3 matières brunes)

Mélange des déchets

Transfert et maturation (tous les 3 mois)

Récupération du compost et retour au sol



Projets-réalisations

Le réseau d'eau potable

On se souvient que le 8 juin 2022 un métabolite de pesticide interdit depuis 15 ans avait été détecté au-delà du seuil autorisé pour l'usage alimentaire de l'eau de la source de Laga. Une solution d'urgence avait été trouvée avec la distribution de bouteilles d'eau à tous les habitants. Puis des rotations de camions-citernes avaient permis d'alimenter les bassins de distribution d'eau.

Les analyses n'ont pas montré d'évolution dans le temps du taux de ce métabolite. De ce fait, DLVAgglo a souhaité sécuriser la distribution d'eau potable en créant une interconnexion des réseaux d'eau potable entre la commune d'Oraison et la bache de Laga qui peut alimenter les communes du Castellet et de Puimichel. Les travaux ont débuté en janvier 2023 et se sont achevés en avril. Une canalisation en fonte ductile de 100 mm de diamètre, depuis Oraison, sur environ 6,7 kilomètres jusqu'au réservoir de Laga ainsi que la création d'un ouvrage de surpression d'une capacité de 20 m³/h ont été réalisées. Afin d'anticiper d'éventuelles futures insuffisances du

forage d'Entrevennes, l'interconnexion a été dimensionnée pour pouvoir subvenir aux besoins des trois communes. De plus les canalisations en direction d'Entrevennes ont été amorcées sur 200 mètres et mises en attente.

L'inauguration a eu lieu au mois de juin. Le maire Benoit Gouin a remercié les partenaires pour cet important investissement. De nombreux élus étaient présents, dont le président de DLVAgglo Jean-Christophe Pétrigny, le vice-président délégué à l'eau Serge Faudrin, le conseiller départemental Claude Bondil, la responsable du service territorial de l'Agence de l'eau Laurence Cattalorda, les maires et conseillers municipaux de Puimichel, d'Entrevennes et d'Oraison. Le préfet Marc Chappuis avait également fait le déplacement. Ce projet a montré la solidité de la solidarité intercommunale et de l'État. Tous ont souhaité que l'enquête en cours aboutisse pour connaître l'origine de la pollution. « *Mais à terme, si tout revenait à la normale, on remettra la source de Laga en service* » a assuré Serge Faudrin.

D'un montant de 944 850 € HT, le chantier a été financé comme suit :

419 850 € : DLVAgglo

222 000 € : Conseil départemental

153 000 € : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

150 000 € : État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)



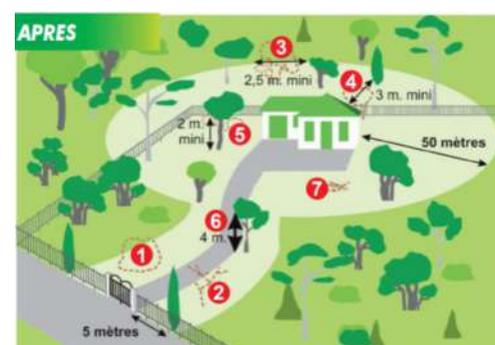
Projets-réalisations

Obligation légale de débroussaillage

Le débroussaillage a pour objectif de limiter la propagation des incendies de forêts et d'en diminuer l'intensité en rompant la continuité. Son rôle est prouvé par des retours d'expérience régulièrement effectués après les grands feux. Le fonds vert est un dispositif pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines dont l'adaptation du territoire au changement climatique. La prévention des risques d'incendie de forêts et de végétation entrant dans ce cadre là, la commune va demander l'aide du fonds vert pour se mettre en conformité avec la loi.

Dans les Alpes de Haute-Provence, l'arrêté préfectoral n°2013-1473 du 4 juillet 2013 précise les modalités techniques du débroussaillage. On entend par débroussaillage et maintien en état débroussaillé :

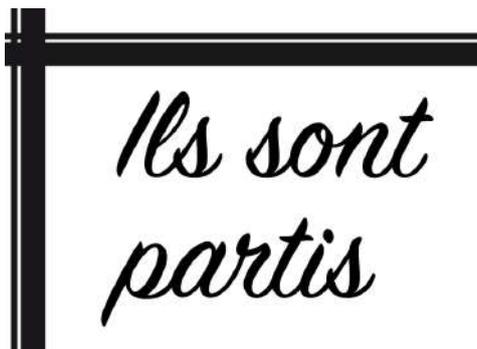
1. La coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse.
2. La coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts, dépérissants ou sans avenir.
3. La coupe et l'élimination des arbres et arbustes en densité excessive de façon à ce que le houppier de chaque arbre ou arbuste conservé soit distant de son voisin immédiat d'au minimum 2,5 mètres.
4. La coupe et l'élimination de tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de l'aplomb des façades des constructions.
5. L'élagage de toutes les branches basses sur 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 3 mètres de hauteur.
6. La coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres.
7. L'élimination de tous les végétaux coupés.



Internet : deux sites pour notre village

En 2005 le maire Henri Garcia décidait de doter la commune d'un site internet. Très vite, grâce au travail d'Alan Garcia et de Serge Klutchnikoff, ce site est devenu incontournable. Ainsi du 20 mai au 19 juin 2007, il a reçu 849 visites dont 687 provenaient de nouveaux visiteurs. Il apparaît toujours en première page de recherche sur Google (souvent même en première occurrence, malgré l'existence d'un autre Castellet avec son circuit automobile). Pour un petit village, ce site, <https://www.le-castellet.fr/>, est d'une extraordinaire richesse et propose de très nombreuses pages à visiter sur le tourisme, l'histoire et les origines du Castellet, les manifestations des associations, etc. Vous pouvez continuer à y consulter les précieuses archives que nous tenons à conserver. Mais depuis quelques semaines, une nouvelle adresse, <https://le-castellet.dlva.fr/>, vient en renfort et propose désormais toutes les informations administratives, les liens pour les démarches en ligne, ainsi que les reportages d'actualités. Alors n'hésitez pas. Mettez ces deux sites dans les favoris de votre navigateur internet et passez de l'un à l'autre selon vos recherches.

État civil



- Sacha est né le 30 juin, le fils d'Emilie Ciravégna et de Nicolas Strba, le petit-fils de Gisèle Ciravégna et l'arrière-petit-fils de Catherine Ciravégna.
- Ouna est née le 26 octobre, la fille de Brian Charles et de Laura Ciravégna, la petite fille de Patricia et Marc Ciravégna et l'arrière-petite-fille de Catherine Ciravégna.
- Adem est né le 17 juin, le fils de Malek El Madani et de Marie Mistral, le petit-fils de Vincent et Lydie Mistral et l'arrière-petit-fils de Louis et Maryse Mistral.
- Aria est née le 11 novembre, la fille de Laurent et d'Océane, la petite fille de Denis et Rose Testut.

- Hervé Nottet et Bernadette Ligony se sont unis le 14 janvier 2023. Ils habitent le moulin de Bicaïl.

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

- Henri Guigues est décédé le 14 mars.
- Lili Guigues est décédée le 12 octobre.
- Guy Gauthier est décédé chez lui aux Itardes le 21 novembre.
- Jocelyne Roux est décédée le 17 juin, elle a été enterrée au Castellet.
- Odette Grouiller est décédée le 28 juillet 2023
- Karine Monti Christen est décédée le 30 juillet, elle a été enterrée au Castellet.
- Désiré Boyer, veuf de Mauricette Natta, est décédé le 27 octobre, il a été enterré au Castellet.

Nous adressons nos condoléances sincères et attristées aux familles endeuillées.

1) Conformément à la loi RGPD, nous ne publions plus la liste des nouveaux habitants. Mais la commune du Castellet leur souhaite la bienvenue dans le village.

2) Le Badaou vous prie de bien vouloir excuser d'éventuels oublis bien involontaires.

Créations en bois

Fanny Cristofari diplômée des Compagnons du Devoir, crée du mobilier, de la décoration en bois et des aménagements extérieurs. Elle est installée au quartier des Bachelas, elle a choisi de faire de sa passion son métier. Fanny utilise du bois de récupération, essentiellement du chêne massif. Curieuse des matériaux, elle mêle des résines colorées dans ses créations. Elle réalise elle-même toutes les opérations dans son atelier : débit, rabotage, dégauchissage, usinage, assemblage, finition. Fanny expose sa large gamme de produits personnalisables dans son atelier où elle accueille les visiteurs. Ses créations sont à découvrir également sur son site internet crisbois.fr
Contact 06 06 98 55 97 - crisboiscontact@gmail.com



Bon à savoir

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 h 15.
Tél : 04 92 78 74 03

Bibliothèque

Ouverture les lundis
de 16 heures à 18 h.

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères a lieu les mardis et vendredis toute l'année. Les déchets doivent être enfermés dans des sacs et non pas jetés en vrac dans les conteneurs. Pensez aussi à jeter le plastique, le verre et le papier au point tri.

Recensement

Les jeunes Français doivent se faire recenser à leur mairie dans les trois mois de leurs 16 ans pour la Journée défense et citoyenneté. Une attestation leur permettra alors de s'inscrire au baccalauréat, permis de conduire, etc.

Bus DLVA

PASS +26 ans : 150 €/an
PASS +26 ans solidaire : 75 €/an
PASS -26 ans : 120 €/an
PASS -26ans solidaire : 60 €/an
PASS mensuel : 20 €
PASS mensuel solidaire : 10 €

Ouverture de la déchetterie

Les mardis de 9 à 12 h.
Les vendredis de 13 à 16 h.
Les premiers samedis du mois de 9 à 12 h.
Vous pouvez aussi faire enlever gratuitement les **encombrants** sur RDV après appel à la DLVA :
04 92 70 22 95
ou à la mairie :
04 92 78 74 03

T. A. D.

Transport à la demande
Le Castellet-Oraison
6 h 45 et 12 h 45
Oraison-Le Castellet
12 h 55 et 18 h 50
au kiosque
Tél. 0 800 87 09 42

Garderie et cantine

Garderie de 7 h 45 à 18 h.
1 € le matin,
2 € le soir,
45 € (trimestre-1 enfant)
80 € (trimestre-2 enfants)
Cantine :
4,30 € le repas
(Dont 4,10 € à la charge des familles).

Location

Salle polyvalente (pour 80 personnes, tables et chaises comprises) : 100 euros pour les résidents de la commune et 180 euros pour les autres.
Caution : 500 euros.

Aide énergétique

La DLVA vous aide à l'amélioration énergétique des habitations. Un architecte conseil peut vous accompagner sur le plan technique, les aides ou le choix d'entreprises locales labellisées RGE.
Renseignements :
www.renoverdurable.fr

PROGRAMME DU COMITE DES FÊTES DU CASTELLET

18 février : loto
24 février : carnaval
Du 8 au 11 mai : fête de l'Ascension
21 juin : fête de la musique
Du 5 au 7 juillet : fête votive

FÊTE DU PAIN

Dimanche 2 juin

Cuisson et vente de pains et fougasses, marché artisanal, expo photos, buvette, concours de boules

CASTELLUM FÊTE L'EAU

Dimanche 23 juin

Exposition : l'eau au village, Rancure, sources, fontaines et lavoirs
La bugade avec les Fileuses

Bon à savoir

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Les démarches peuvent se faire par Internet. Mais on peut se faire accompagner gratuitement dans les points d'accueil FRANCE SERVICES.

Certificat d'immatriculation : <https://ants.gouv.fr/>

Certificat de non-gage : https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat

Duplicata de carte grise perdue, volée ou détériorée : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Coût d'une carte grise : https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/simtax_accueil

Solde de points du permis de conduire : <https://ants.gouv.fr/>

Résultat de l'examen du permis de conduire : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire>

Échange de permis de conduire étrangers : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/Demande-d-echanges-de-permis-etrangers-evolution-des-procedures>

Permis international : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Demarches-administratives/Evolution-de-la-procedure-de-demande-de-permis-international-de-conduire>

Carte nationale d'identité et passeport : <https://ants.gouv.fr/>

Achat de timbres fiscaux électroniques : <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Suivi du permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-permis-de-conduire>

Suivi du passeport ou de la CNI : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-passeport-CNI>

Extrait acte de naissance : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406>

Paiement des amendes, associations, dépôt de plainte, élections, vidéo-protection : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-teleservices>

FRANCE SERVICES

5 allée Arthur Guoin

04700 Oraison

04 92 77 93 36

oraison@france-services.gouv.fr

TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour permet aux collectivités locales d'avoir des ressources financées par les touristes, pour développer l'économie touristique. Elle est collectée par les hébergeurs qui la reversent à DLVAgglo via une plateforme numérique gérée par l'Office de Tourisme Communautaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, DLVAgglo utilise la solution DéclaLoc accessible sur : duranceluberonverdon.taxesejour.fr et www.declaloc.fr

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

Pôle Med, un centre de soins non programmés accueille les patients sans rendez-vous pour une simple consultation médicale, une perfusion, un traumatisme léger ou encore des soins pédiatriques. Chaque jour, du lundi au samedi, un médecin urgentiste et un infirmier assurent les consultations de 10 h à 21 h.

260 Avenue Blaise Pascal 04100 Manosque
04 92 76 52 87

URBANISME DÉMATÉRIALISÉ

Désormais les demandes d'urbanisme peuvent être déposées sous forme numérique sur le site de DLVAgglo en suivant ce lien :

https://www.espace-citoyens.net/manosque-dlva/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/M_URBA/D_URB

Vous pouvez aussi accéder directement à la téléprocédure de dépôt par ce lien :

<https://dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-dlva>

La vie au village

Vœux du maire

Entouré de son conseil municipal, Benoit Gouin a présenté ses vœux à la population. Eliane Bareille présidente du Conseil départemental, Mathieu Dutertre directeur de cabinet du président de DLVA qui représentait Jean-Christophe Pétrigny, Jean-Charles Borghini conseiller régional, les maires d'Entrevennes, d'Oraison et de Puimichel, ont assisté à cette cérémonie, la deuxième pour cette équipe municipale élue en 2020. Après avoir dressé le bilan des travaux et retracé brièvement les événements marquants depuis son élection, le maire a invité le public à partager un moment de convivialité autour d'un très beau buffet.



Loto et carnaval

Les bénévoles du comité des fêtes ont animé le début de l'année en organisant le défilé de carnaval pour le plus grand bonheur des enfants. La joyeuse troupe a récolté des friandises auprès des habitants avant de se trouver autour d'un délicieux goûter préparé par les membres de l'association.

Brandon Bigotto le président du comité des fêtes et son équipe ont également organisé un loto au mois de février. Le public est venu nombreux pour tenter de gagner une quine ou un carton plein.



La vie au village

Sortie découverte des plantes

Frédérique Motel, présidente de l'association *Mille et une feuilles*, a animé une sortie pour faire connaître les plantes sauvages qui peuvent être comestibles, avoir des vertus médicinales, ou se révéler toxiques. Diplômée d'ethnobotanique, cette passionnée s'attache à transmettre son savoir et à le faire partager. Elle a donné quelques recettes de sirop, vin ou gelée pouvant être fabriquées ou réalisées avec des fleurs. Elle a mis en garde contre certaines plantes toxiques tout en rappelant les règles de cueillette dans le respect de l'environnement. Les échanges qui ont suivi étaient enrichissants et les membres de Castellum ont partagé leurs connaissances. Le savoir des anciens sur les plantes et leurs usages est un des éléments du patrimoine que l'association Castellum veut préserver et transmettre.



Fête de l'Ascension

Brandon et son équipe ont tout mis en place pour que la traditionnelle fête de l'Ascension soit une réussite. Après la messe en l'église Saint-Pierre, les habitants se sont retrouvés autour de l'apéritif. Claude Bondil conseiller départemental était présent ainsi que les maires des communes voisines. Les enfants ont pu profiter des jeux en bois installés dans la salle polyvalente. Malheureusement la pluie s'est invitée à la fête. Les balades à poney ainsi que le challenge René Barras programmés pour l'après-midi ont été annulés. La fête s'est poursuivie le vendredi au Grand Pré avec l'aïoli et le concours de jeu provençal.



Les membres du Comité des Fêtes se sont mobilisés



Des maires d'ici et d'ailleurs, des maires d'aujourd'hui et d'hier...



Le traditionnel apéritif est une occasion de se retrouver

La vie au village

Lecture d'archives

Le 8 juin les Archives départementales en partenariat avec l'association Castellum ont organisé une lecture d'archives sur la vie rurale au Castellet et dans les Basses-Alpes du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle, en présence de M. Labadie, directeur des Archives du 04. Deux acteurs de la *Mobile Compagnie* ont lu des extraits des archives communales et départementales. Parmi tous les thèmes abordés, le public a découvert un rapport d'expertise sur les dégâts causés par un orage en 1755, un courrier de 1838 dans lequel le préfet demande au maire du Castellet d'organiser une battue aux loups ainsi qu'une délibération du conseil municipal datée de 1859 demandant qu'une foire ait lieu au village le 1^{er} avril.

Fête votive

La fête votive s'est déroulée le premier week-end des vacances scolaires. Le loto en plein air sur la place du Barri a lancé les festivités. Une centaine de personnes ont participé à cette animation. Le samedi après-midi les boulistes étaient au rendez-vous. Les 34 équipes ont joué un peu partout dans le village. La chaleur a un peu découragé les enfants de participer au concours du meilleur gâteau. Mais avec la fraîcheur du soir, et après l'apéritif du comité des fêtes, 109 repas ont été servis. Au menu une délicieuse jambalaya. DJ Animation Project a animé la soirée qui s'est prolongée jusqu'au bout de la nuit.



Les Estivales

Dans le cadre des *Estivales 2023*, la DLVAgglo a organisé un concert gratuit des *Square Cats*, groupe de jazz, soul funk sur la place du village. Michel, Charles, Laurent, Patrice, accompagnés par Karine au chant, ont repris des tubes très connus. Le public a apprécié ce groupe qui a alterné douceur et rythme.



La vie au village

Travaux au Jardin de Clément

Dimanche 1^{er} octobre les adhérents de Castellum s'étaient donné rendez-vous au jardin de Clément pour nettoyer le conservatoire des outils ainsi que l'espace où sont installées les machines agricoles. Les grilles en fer forgé et les engins ont été ponçés avant d'être repeints. Les outils ont été dépeussés. Un bon coup de propre pour cet espace inter-générationnel dans lequel les familles passent de bons moments. Après l'effort, le réconfort ! Castellum a offert l'apéritif à tous les participants de cette matinée citoyenne.



Halloween

Fantômes, sorcières et autres monstres se sont donné rendez-vous sur la place du Barri pour parcourir le village à la recherche de friandises. Le comité des fêtes a organisé un concours du gâteau le plus monstrueux avant d'inviter tout ce petit monde à danser dans la salle polyvalente.



Cérémonie du 11-Novembre

« Souvenons nous ensemble, avec gravité et solennité, des sacrifices de nos parents, de nos grands-parents et arrière-grands-parents. La liberté qu'ils ont défendue, nous leur devons de la défendre à notre tour, et cette liberté passe par la fraternité et la tolérance... Cultivons et transmettons cette responsabilité pour nous-même, pour la France, pour l'Europe et pour le monde » a dit le maire dans son discours lors de la cérémonie du 11-Novembre. Une minute de silence a été observée par les Castellians venus rendre hommage aux soldats morts pour la France. Des enfants ont lu des extraits de poèmes appris en classe.



La vie au village

Le four reprend du service...

Le projet de rénovation du four à pain a été lancé en 2009, sous la mandature d'Henri Garcia. Le bâtiment ayant abrité l'ancien four à pain de la boulangerie du Castellet qui avait cessé de fonctionner au début des années 60 a été réhabilité pour créer un abribus. Malheureusement le budget de l'époque ne permettait pas à la commune de rénover la partie du bâtiment qui abritait le four. Un toit fut ajouté bien plus tard, ainsi que la cheminée. Les employés communaux

réalisèrent l'avaloir nécessaire au fonctionnement. La crise du COVID est passée par là et la remise en marche du four n'avait pas encore eu lieu. C'est chose faite depuis le 5 mai 2023 à l'initiative de l'association Castellum et de la municipalité. Lucien Gaubert, boulanger à la retraite, avait donné les conseils du pro lors de la rénovation du four et cela lui tenait à cœur de voir ce four reprendre du service.



Le four va-t-il supporter une chaleur intense après plus de 60 ans d'inactivité ?



Lucien surveille son feu avec la plus extrême attention, tout se passe au mieux.

Lucien Gaubert a expliqué aux enfants de l'école maternelle, encadrés par leur enseignante M^{me} Adeline Jaofeno et par Karine Gouin, les différentes étapes de la fabrication du pain et le fonctionnement du four. Les petits ont façonné des petites miches avec la pâte préparée par le boulanger, ils ont également déposé le fromage, l'origan et les olives sur la sauce tomate de la pizza. Pendant la cuisson Lucien a répondu aux questions des écoliers et il leur a montré des photos d'un laminoir et d'un pétrin mécanique..



La vie au village

... 60 ans après

Apprenti à l'âge de 14 ans, Lucien a passé sa vie dans la boulangerie. Depuis sa retraite, il anime les fêtes du pain aux quatre coins du département. Selon lui, le four du Castellet date du début du XVIII^e siècle car la voûte est très haute. Les voûtes s'abaissent après la Révolution pour économiser du bois. La sole (le plancher) est construit en pierre de Biot, ces pierres réfractaires sont découpées et posées sur du sable. Elles sont emboîtées mais pas scellées. Ici la sole est très bien conservée, ce qui est exceptionnel. Pour la voûte, il a fallu fabriquer soit une armature en bois ou un moule avec du sable. Par-dessus, plusieurs tonnes de matériaux (sable et pierres) ont été déposés. Il reste des traces de la porte d'origine qui était en pierre. La porte en ferraille date du début du XX^e

siècle. C'était une porte avec une partie basse qui s'ouvrait pour enfourner sans faire trop de déperdition de chaleur. La porte actuelle a été restaurée par Nicolas avec des morceaux de cette porte en ferraille. L'avaloir (la cheminée) d'origine était en plâtre. Il a été refait en tôle plate. La cuisson du pain se fait directement sur la pierre. Pour cela il faut chauffer en douceur. Lucien est venu alimenter le feu tous les jours pendant dix jours, deux stères de bois ont été utilisées. Le jour de la cuisson la température était de 330 °C sur la pierre après le retrait des braises.



Lucien a préparé des pizzas, des fougasses et bien sûr des petits pains qu'il enfourne



Les deux acteurs majeurs de cette renaissance du four se félicitent de la réussite du projet : Lucien Gaubert avait donné les conseils du pro pour la bonne restauration de l'avaloir et de la cheminée et Henri Garcia avait lancé le projet de réhabilitation lors de sa mandature de maire.



Certains Castellians ont joué le jeu en amenant leurs propres plats cuisinés à faire gratiner...



Les membres de Castellum et les représentants des associations amies.

La vie au village

Beau final pour « Oh !

Les enfants d'aujourd'hui sont les spectateurs de demain. En 2022 DLVAgglo a mis en place sur son territoire le premier festival dédié aux tout-petits visant à promouvoir l'éveil artistique et culturel de l'enfant. La volonté communautaire étant de garantir un service public de qualité, sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération, ce festival se déroule dans quatre communes, au plus près des habitants. Cette année ce festival s'est déroulé du 25 au 28 octobre. Gréoux-les-Bains, Saint-Martin-de-Brômes, Montagnac-Montpezat et Le Castellet ont accueilli ces quatre jours de fête.

Le nom de ce festival *Oh ! Le festival culturel des tout-petits* a été choisi pour être simple, facilement mémorisable tant par les parents que par les enfants, mais aussi et surtout pour symboliser l'étonnement et l'émerveillement. Il est destiné aux enfants de 0 à 6 ans.



Apprendre le recyclage et le compostage



Apprendre à fabriquer un herbier



La LudoBrousse



À la médiathèque avec Amandine

La vie au village

le festival culturel des tout-petits »

La dernière journée du festival *Oh !* s'est donc déroulée au Castellet. Le samedi 28 octobre, tôt le matin tous les acteurs de cette manifestation se sont mobilisés. La place du Barri s'est transformée en un vaste espace de jeux grâce à la LudoBrousse : jeux en bois et autres jouets ont amusé les petits et les grands. L'ambassadrice du tri a donné des explications sur le recyclage et le compostage aux citoyens de demain. L'association Castellum a proposé un atelier création autour d'un herbier ainsi qu'un jeu de piste pour découvrir le patrimoine du village. À la médiathèque, de belles histoires ont été racontées en musique par Amandine. Les tout-petits ont pu assister à deux spectacles. La compagnie *La Dérouleuse* les a invités dans un monde imaginaire, poétique et musical dans la caravane avec « Les p'tites roulettes ». À la salle polyvalente, la compagnie Zyane leur a fait rencontrer une petite biche partie à la découverte du monde de la forêt vierge. Enfin un goûter écoresponsable préparé par la municipalité, accompagné des sirops du comité des fêtes a été offert à tous les participants. Pour clôturer cette journée Mathieu Garreau, chef du service jeunesse DLVAgglo, Emilie Riou du *Relais Petite Enfance*, Benoit Gouin maire du Castellet et Hélène Buisson première adjointe ont remercié les bénévoles et tous les acteurs de cet événement. Ils ont dit tout le bonheur qu'ils avaient eu à vivre cette journée et à voir des étoiles dans les yeux des enfants.



La compagnie La Dérouleuse



À la salle polyvalente la compagnie Zyane



Tous se sont mobilisés pour la réussite de cette journée



Benoit Gouin, Mathieu Garreau, Emilie Riou et Hélène Buisson

La vie au village

La bibliothèque

Créée en 2001, la bibliothèque située dans La Carrière est ouverte le lundi de 16 h à 18 h. Un grand choix de livres renouvelés régulièrement grâce à la Bibliothèque départementale de prêt des Alpes de Haute Provence est proposé. Désormais elle fait partie du réseau des médiathèques de DLVAgglo. L'inscription est gratuite. Il est possible d'accéder de chez soi à l'ensemble des références bibliographiques du réseau, soit à plus de 165 000 livres, CD, DVD, magazines, journaux. La navette* permet de prendre un livre dans une médiathèque et de le rendre dans n'importe quelle autre. Les élèves de l'école maternelle viennent chaque semaine emprunter des livres.

**Bibliothèques desservies par la navette : Allemagne-en-Provence, Le Castellet, Corbières, Gréoux-les-Bains, La Brillanne, Manosque, Montfuron, Oraison, Pierrevert, Puimoisson, Quinson, Riez, Roumoules, Sainte-Tulle, Valensole, Villeneuve, Vinon-sur-Verdon, Volx*

L'heure du conte

Dans le cadre des animations proposées par le réseau des médiathèques, les élèves de l'école maternelle ont découvert chaque trimestre de belles histoires dans les albums choisis et présentés avec enthousiasme par Amandine.



Atelier illustration

Le 14 novembre 2023 ils ont participé dans leur classe à l'atelier animé par Annie Kergoat, illustratrice de l'album « Le spleen de la souricette » aux éditions Graines de Vérité, qui leur a appris à dessiner en reproduisant différents motifs, qu'ils ont colorés ensuite avec de la peinture ou du café... Une matinée créative pour tous les petits artistes !



Castellet Vélo Passion

Le club Castellet Vélo Passion compte une trentaine de licenciés. Certains jeunes, une dizaine en 2023, participent très régulièrement aux compétitions organisées dans toute la région que ce soit en VTT en route et en cyclocross. La formation est autant technique que physique. Des stages et des entraînements très spécifiques sont organisés. Les entraînements se déroulent les mercredis de 14 h 30 à 16 h et les samedis de 10 h à 11 h 30 et pour les plus confirmés le samedi de 14 h 30 à 17 h.

Michel et Agnès 04 92 79 81 91



La vie au village

Charrette valorisée



Cette charrette typique des Basses-Alpes était prévue pour supporter de lourdes charges grâce à ses grandes roues à quatorze rais et à sa longueur importante. Cet exemplaire en très bon état, ayant appartenu à Charles et Mimi Armelin, a été offert à la commune par leur fille Martine. Après une légère restauration et un coup de bleu provençal par nos employés municipaux, elle a été placée à l'entrée du Castellet (côté Entrevennes et Puimichel) pour accueillir les visiteurs et pour rappeler l'activité rurale du village.

Élagage



L'entretien du village ne se limite pas à balayer les rues. Nos employés ont la main verte et s'occupent même de l'élagage des arbres pour éviter qu'ils ne prennent trop d'espace et gênent par exemple la circulation ou qu'ils fassent de l'ombre autour des lampadaires et points lumineux.

Livres, toners et cartouches



Ne jetez pas vos vieux livres ! Romans, poésies, ouvrages scientifiques, bandes dessinées, mangas et livres d'enfants de 1 à 12 ans... tout cela doit avoir une deuxième vie. Faites-en profiter les autres en les déposant dans cette boîte à lire, devant l'entrée de l'école du Castellet. Et n'hésitez pas non plus à vous servir si vous trouvez lecture à votre goût. Par ailleurs, pour permettre le recyclage, vous pouvez déposer, à côté, vos cartouches ou toners d'imprimantes usagés. Voilà des gestes citoyens !



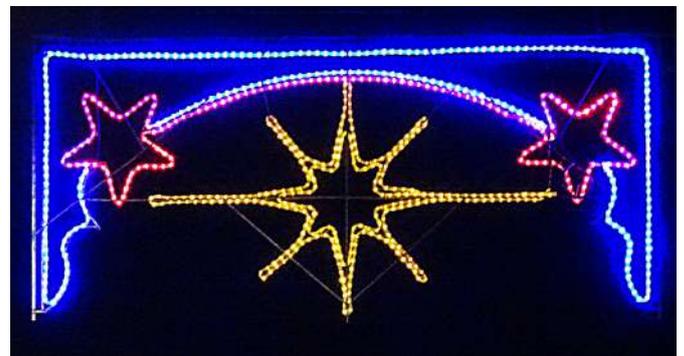
Depuis que les règlements ont imposé le recyclage des bassins et lavoirs, on avait l'habitude de chlorer l'eau. Pas très satisfaisant. Nos employés ont résolu le problème en faisant pousser des plantes aquatiques. L'eau est tellement propre qu'ils ont même mis des poissons rouges.

Illuminations de Noël

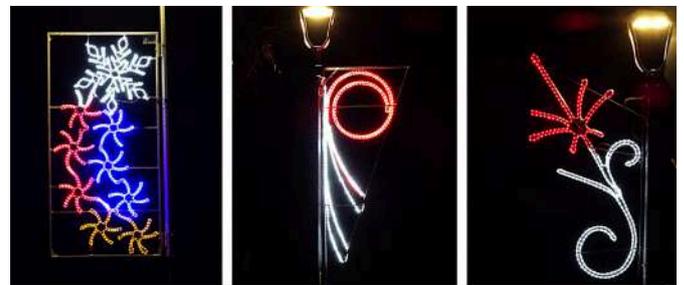
Vous avez sûrement apprécié les belles illuminations de Noël dans les rues du village. Et vous les avez aussi, très certainement, trouvées changées par rapport aux autres années. En effet, ces pièces vieilles de plus d'une quinzaine d'années, commençaient à ne plus très bien fonctionner. La municipalité, ne souhaitant pas faire de dépenses inutiles en période de restrictions budgétaires, a fait confiance aux compétences de nos employés municipaux qui les ont entièrement rénovées avec des cordons de leds pour quelques dizaines d'euros, avec des couleurs éclatantes. En outre, en louant une nacelle, ils les ont eux-mêmes installées, faisant économiser au passage l'intervention d'une entreprise spécialisée, comme c'était l'habitude auparavant. Enfin, dans leur élan de décorateurs, ils ont aussi agrémenté avec goût plusieurs espaces publics du village. Bravo et merci à eux.



En plein travail sur la nacelle de location, Renaud et Mickaël installent toutes les structures d'illumination qu'ils ont restaurées.

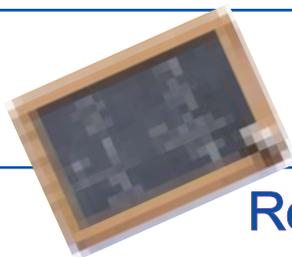


À l'endroit le plus stratégique du village, au début de la Carrière, cette structure entièrement redécorée a vraiment fière allure.



Un tour du village de nuit : l'enchantement !

Les rues aux couleurs des fêtes.



La rentrée 2023

Regroupement pédagogique du Val de Rancure

Le Castellet

Laure Corvaisier est la nouvelle enseignante.

L'effectif est de onze élèves : trois en petite section, deux en moyenne section et six en grande section.

Karine Gouin et Marie-Pierre Franchet assurent la cantine et la garderie .



Entrevennes

L'enseignante titulaire est Floriane Mariaud qui est remplacée par Madame Genty jusqu'au mois de mars.

Treize élèves sont accueillis dont sept CM1 et six CM2.

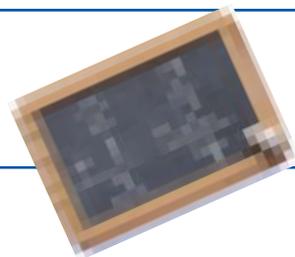
Dominique Imbert et Ludivine Blanc prennent les enfants en charge à la cantine et à la garderie.

Puimichel

L'enseignante est Christelle Supper. Elle accueille treize élèves répartis de la façon suivante : neuf CP, un seul CE1, trois CE2.

Virginie Plauchud et Mariia Kunytska assurent la cantine et la garderie





La vie à l'école

Matinée patrimoine

Le jeudi 30 mars, les élèves des écoles d'Entrevennes et de Puimichel se sont retrouvés au Castellet dans le cadre d'un projet *Patrimoine*. Au cours d'un grand jeu en équipes, ils ont découvert l'histoire de certaines constructions et personnalités en réalisant un parcours dans les rues du village. Grâce à leur sens de l'observation et des indices trouvés en lisant les plaques historiques sur les façades, ils ont réussi à résoudre les énigmes leur permettant d'accéder au trésor ! Des résidents des Tilleuls ont assisté à cette animation dans le cadre des échanges inter-générationnels mis en place entre les écoles du Val de Rancure et l'EHPAD.



Le trésor était caché dans le jardin de Clément

Après-midi carnaval

C'est sous un beau soleil que les enfants des trois écoles du regroupement pédagogique du Val de Rancure accompagnés par leurs parents (certains ayant joué le jeu et s'étant déguisés), ont défilé dans leurs plus beaux costumes de l'école jusqu'à la place du Barri pour fêter Carnaval. Tous ont pu admirer les magnifiques costumes de princesses, arlequins et autres, sans oublier les masques et tenues confectionnés par les élèves de maternelle. Sous l'œil de Caramantran, ils ont montré leur sens du rythme en présentant leurs danses, lancé des confettis avec enthousiasme puis sont retournés à l'école pour un goûter de fête.



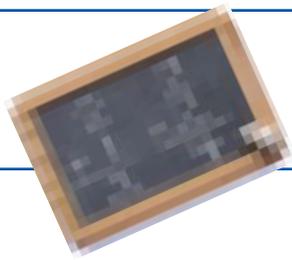
Danses sur la place du Barri

Classe découverte

Les classes de Puimichel et d'Entrevennes sont parties en séjour au mois de mars à Biabaux afin de participer à une classe découverte sur le thème astro-nature. À cette occasion, les élèves ont pu profiter d'activités autour de l'eau ainsi que d'activités autour de l'astronomie. Ils ont pu vivre une immersion spatiale au centre d'astronomie et participer à une veillée en plein air.

Sous le signe du sport

Aux mois de mai et juin les élèves des écoles d'Entrevennes et de Puimichel ont bénéficié de l'enseignement de la natation. Une convention a été signée avec la mairie d'Oraison. Des parents bénévoles ayant obtenu l'attestation d'intervenant extérieur en natation ont participé à l'encadrement des enfants. La fédération française de football est intervenue à l'école de Puimichel pour deux mois d'activités.



La vie à l'école

Fête des écoles

Elle s'est tenue à la chapelle de Puimichel. Il s'agissait d'un spectacle commun pour les trois écoles avec comme fil conducteur le conte provençal *Le Voyage d'une goutte d'eau*. Ce spectacle était composé de parties chantées, dansées, ponctuées de narrations faites par les élèves. Chaque partie narrée était alors illustrée en musique, danse et chant. Le spectacle s'est conclu par la chanson *C'est de l'eau*. Un verre de l'amitié a été proposé suite à ce spectacle.



La chanson C'est de l'eau interprétée par tous les élèves

Partenariat avec l'école de musique d'Oraison

Depuis 2022 une initiation aux instruments de musique a lieu une fois par semaine à l'école d'Entrevennes dans le cadre de la classe cuivre avec deux musiciens Marc Denizou et Olivier Gillet. Depuis septembre ils interviennent également à l'école de Puimichel pour un projet chorale. Un spectacle à Jean Le Bleu est prévu d'ici trois ans avec d'autres écoles de DLVAgglomération. Un spectacle de cuivres a été proposé en juin à la chapelle d'Entrevennes afin que les parents puissent découvrir le résultat d'une année de pratique.

Spectacle de Noël

Cette année, il s'est déroulé le **mardi** 19 décembre à la chapelle de Puimichel. Il a réuni les trois écoles pour un moment de partage avec les parents. La mise en son a été réalisée par Marc et Olivier.

L'école maternelle a présenté un chant et une danse sur la musique de Mariah Carey.

L'école d'Entrevennes a fait une démonstration d'acroport et une aubade de cuivres.

L'école de Puimichel a proposé une pièce de théâtre *Pas de Noël cette année* d'après un album découvert en classe, une chanson en anglais *What do you see under the Christmas tree* ainsi qu'une aubade de chorale.



Une fleur m'a dit, chanson interprétée par les trois écoles

13^e repas des séniors

Samedi 2 décembre. Comme tous les ans, la municipalité a convié les séniors à un repas de fête au restaurant Le Grand Pré. Une quarantaine de personnes se sont réunies autour de la table. Bien sûr tout a commencé autour d'un apéritif, avec les conversations amicales, dans un bruit de fond, qui s'est vite calmé au moment de commencer le repas...

Agnès et Michel avaient bien fait les choses avec, en hors d'œuvre, une salade périgourdine riche en magret et gésiers confits. Pour le plat principal, les invités avaient le choix entre une belle choucroute de la mer ou une épaule d'agneau : dans les deux cas, c'était la perfection. Un beau plateau de fromages venait ensuite. Pour attendre le dessert

concocté par Agnès (une tarte tatin avec sa boule de glace) des oreillettes maison, des clémentines et des papillottes étaient sur les tables. Enfin, après le café, pour ne pas déroger à son habitude généreuse, Louis Mistral offrait un choix de digestifs maison à cette grande tablée ravie de ce joyeux intermède gastronomique, en prélude aux fêtes de Noël.



Aussi appétissants par leur présentation qu'appréciés pour leur qualité, les plats se sont succédé sur la grande table en U du restaurant Le Grand Pré.



Bien sûr, le maire, Benoit Guin, saluer cette belle manifestation social qu'elle permet de main- entouré d'une grande partie de lancée par son prédécesseur Henri tenir. Et, comme on dit en son conseil municipal, a profité Garcia et pour se féliciter du Provence : à l'an prochain, et que d'un moment de calme pour succès qu'elle rencontre et du lien nous ne soyons pas moins...



Noëls du Monde

Mettez vos habits les plus chauds : doudoune, bonnet fourré, cache-nez, bottes et gants. Et, hop ! grimpez dans le traîneau du père Noël, pour faire un tour du monde à ses côtés. Vous découvrirez ainsi des traditions de fin d'année, bien différentes selon les continents et les pays. L'artiste bas-alpine Liliane Guimar, peintre, sculptrice, santonnière – deux fois Meilleur Ouvrier de France – a créé, pour la plupart des pays, des œuvres pleines d'humour et de bienveillance. Son sens aigu de l'observation, son attention pour les petits détails rendent ces petites scènes pleines de vie. Castellum, avec son autorisation, a décoré la bibliothèque avec les photos de ses réalisations pour les fêtes de Noël.



Amérique - Le père Noël vient des États-Unis. Pour des raisons mercantiles, une marque de soda lui a donné ses vêtements rouges. Il n'a envahi l'Europe que dans les années 30.



Création Liliane Guimar

Russie - En hiver, Déd Moroz (le père Gel) ravissait les enfants des villages et demandait une rançon pour les libérer, accompagné de sa fille, Snégourotchka (la fille du Gel), qui, ne pouvant supporter la chaleur, fondait en eau dès le printemps.



Création Liliane Guimar

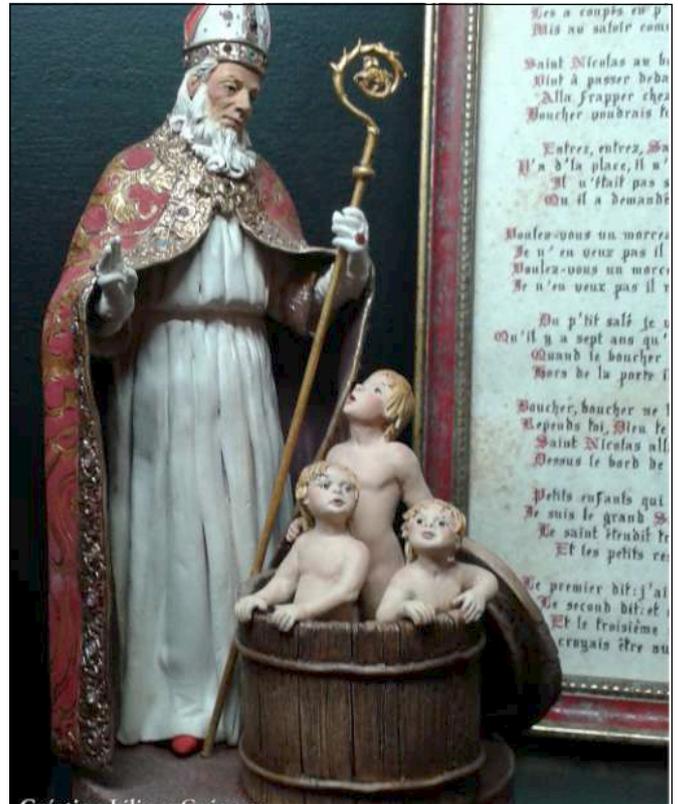


Création Liliane Guimar

Scandinavie - Le 13 décembre, on fête sainte Lucie. Vêtue de blanc, avec une ceinture rouge, coiffée d'une couronne de bougies, un cierge à la main, elle distribue des friandises aux enfants.



Création Liliane Guimard
Italie - Pour l'Épiphanie, la Befana, sur son balai de sorcière, apporte des friandises aux enfants sages et des morceaux de charbon aux autres.



Europe - Dans la nuit du 5 au 6 décembre, saint Nicolas apporte des friandises aux enfants sages. Cette tradition est vivace dans les pays nordiques... et même dans la France du Nord.



Création Liliane Guimard
France - Le père Noël a conquis la France depuis une centaine d'années, troquant ses habits verts, bleus ou blancs pour le manteau rouge Coca Cola. Il habite à Rovaniemi, en Finlande.



Crèche - Ouvrez les cartons, déballez les petits santons et dressez la crèche, avec ses décors, et les petits métiers d'antan qui font tant rêver...



Création Liliane Guimard
Europe - La Nativité est le centre de toute crèche. Que le petit bébé naisse dans une étable ou dans une grotte, qu'importe, puisque c'est lui qui attire toute l'attention !



Création Liliane Guimard
Provence - Les 13 desserts sont incontournables : pompe à l'huile, nougats, mendiants, dattes, calissons et fruits divers. Sans oublier le vin cuit.

Almanach castellian

Pralines aux amandes

Elles ont le goût de l'enfance. Elles reviennent furieusement à la mode depuis que notre département s'est lancé le défi du sauvetage de l'amandier, cette figure historique de la culture traditionnelle



Ingrédients :

1 dose de sucre en poudre

1 dose d'amandes avec leur peau

1 dose d'eau

Préparation :

Verser les trois ingrédients dans une poêle. Mettre sur feu moyen. Ne pas arrêter de tourner, mélanger avec une fourchette pour aérer le sucre (il va ainsi cristalliser).

Attention : le caramel qui se forme ne doit pas bouillir. Si trop de bulles apparaissent, retirer la poêle du feu et tourner hors du feu quelques instants.

Au bout d'une vingtaine de minutes, la préparation mousse. Bien tourner. Arrêter le feu quand vous avez obtenu une sorte de *sable*. Bien remuer et racler le fond de la poêle.

Quand plus rien n'accroche, remettre le feu (assez vif) et bien mélanger (3 à 5 minutes) pour donner aux pralines leur couleur caramel.

Vider alors sur la plaque du four froide et détacher les pralines collées ensemble.

C'est prêt ! Il ne vous reste plus qu'à remplir de petits sachets pour les offrir à vos amis.

30 - Lou Badaou

Quel est le comble...

- *Quel est le comble de l'avarice ?*
– Regarder la messe à la télé et fermer le poste pendant la quête.
- *Quel est le comble du dentiste ?*
– Trouver sa femme au lit avec un mâle dedans.
- *Quel est le comble du coiffeur ?*
– Friser le ridicule en rasant les murs.
- *Quel est le comble de la bonté ?*
– Vouloir consoler un saule pleureur.
- *Quel est le comble pour un dermatologue ?*
– C'est le manque de peau.
- *Quel est le comble d'un coq ?*
– C'est d'avoir la chair de poule.
- *Quel est le comble pour un cycliste ?*
– C'est de se faire recycler.

Expressions

Quelques expressions bien françaises impossibles à traduire mot à mot dans une autre langue :

- Arriver comme un cheveu sur la soupe.
- Avoir les yeux plus grands que le ventre.
- Mener quelqu'un par le bout du nez.
- Avoir les mains pleines de doigts.
- Avoir la tête comme une citrouille.

Calendrier scolaire

VACANCES SCOLAIRES 2023-2024

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Vendredi 1 ^{er} septembre 2023		
Retrêe scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2023		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 21 octobre 2023 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2023 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2024		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 17 février 2024 Reprise des cours : lundi 4 mars 2024	Fin des cours : samedi 24 février 2024 Reprise des cours : lundi 11 mars 2024	Fin des cours : samedi 10 février 2024 Reprise des cours : lundi 26 février 2024
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 13 avril 2024 Reprise des cours : lundi 29 avril 2024	Fin des cours : samedi 20 avril 2024 Reprise des cours : lundi 6 mai 2024	Fin des cours : samedi 6 avril 2024 Reprise des cours : lundi 22 avril 2024
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2024		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Les classes vaqueront le vendredi 10 mai 2024 et le samedi 11 mai 2024.

Almanach castellian

Humour



Sagesse populaire

Les vieux dictons avaient souvent trait à la vie courante avec une sagesse populaire édictant des vérités.

« Un cœur qui sait régler ses désirs triomphe de toutes choses. »

« Le succès donne du talent ; la réussite du courage. »

« Qui est propre à tout n'est propre à rien. »

« Pour aider vos amis, ayez toujours trois choses ouvertes : la main, le visage et le cœur. »

« L'ingratitude peut quelquefois s'excuser, mais jelle ne peut jamais se justifier. »

Expressions d'ici

Avoir les yeux bordés d'anchois :
Avoir les yeux rouges.

Avoir des oursins dans la poche :
Être très avare.

Se faire aganter par les condés :
Se faire attraper par la police.

C'est un jobastre :
C'est un imbécile - C'est un fou inconscient.

Se trouver dans une sale limonade :
Se trouver emmêlé dans une sale affaire.

Finir les rataillons du frigo :
Manger les restes du repas de la veille.

Colombier

Voici le gâteau provençal de la Pentecôte. Né vers 1920 d'un concours de pâtisseries, il n'a pas besoin de se conserver au frais.



Ingrédients (8 personnes) :

300 g. de fruits confits, avec melon et oranges amères
5 g. de levure chimique
40 grammes de farine
60 g. de beurre
125 g. d'amandes en poudre
100 g. de sucre glace
45 g. de Grand Marnier
3 œufs
2 c. à soupe d'amandes hachées
Pâte d'amande et confiture d'abricot

Préparation :

Monter les blancs en neige et les réserver. Travailler amandes et sucre au batteur. Incorporer alternativement les jaunes d'œuf et la farine, la levure et le Grand Marnier. Ajouter le beurre fondu. Mélanger les deux appareils à la spatule. Mettre la moitié de l'appareil dans un moule beurré. Ajouter les fruits confits et ajouter le reste de l'appareil. Enfourner 30 minutes à 180°C à chaleur tournante. Faire griller les amandes hachées. À la sortie du four, mettre de la confiture d'abricot et les amandes sur le gâteau. Décorer avec de la pâte d'amande.

Almanach castellian

Blagues

Débuts difficiles

- Mes débuts dans la vie ont été lamentables : je n'avais pas un sou.
- En somme vous avez commencé par la faim...

Chez le dentiste

- Aïe ! Cette dent me fait un mal de chien.
- Pas étonnant, c'est une canine.

Mariages ratés

- Je me suis marié deux fois... Deux échecs ! La première est partie, la deuxième est restée !

Future mariée

- Je vais me marier. Il m'a dit que j'étais belle !
- Tu ne vas pas te marier avec un homme qui te ment...

Deux blondes discutent

- Cette année Noël tombe un vendredi.
- J'espère que ce n'est pas un vendredi 13 !

Point de vue

- Tu n'aimes pas ma famille...
- Faux. La preuve j'aime mieux ta belle-mère que la mienne !

À la maternité

- Papa, je crois qu'on vous a refilé un bébé d'occasion. Regarde bien, il est tout ridé.

À l'école

- Toto, 5 et 5, ça fait quoi ?
- Match nul, Monsieur.

À la boulangerie

- Si vous prenez trois croissants, le quatrième est gratuit.
- Bon, alors donnez-moi juste le quatrième.

Accident

- Allô Police ! Je viens d'écraser un poulet. Que dois-je faire ?
- Et bien , plumez-le et faites-le cuire à thermostat 6.
- Ah bon ! Et qu'est-ce que je fais de la moto ?

Quiz des Alpes

1 - Quel présentateur télé est originaire des Alpes de Haute-Provence ?

- A Cyril Féraud
- B Cyril Hanouna
- C Stéphane Bern

2 - Quelle spécialité bénéficie d'une AOC ?

- A La gentiane de Lure
- B La glace à la lavande de Riez
- C Les vins de Pierrevert

3 - Qui a fondé les Alpes de Lumière ?

- A Jean Giono
- B Pierre Martel
- C Pierre Magnan

4 - Qui fut surnommé le Berger de Manosque ?

- A L'écrivain Jean Giono
- B Le peintre Jean Carzou
- C Le cycliste Édouard Fachleitner

5 - Où est né le poète Paul Arène ?

- A À Thoard
- B À Sisteron
- C À Mallemoisson

6 - Combien y a-t-il d'habitants dans le 04 ?

- A Environ 210 000
- B Environ 165 000
- C Environ 125 000

7 - Quelle est la préfecture du 04 ?

- A Manosque
- B Digne-les-Bains
- C Forcalquier

8 - Quelle chapelle domine Forcalquier ?

- A Notre-Dame-de-l'Assomption
- B Notre-Dame-des-Anges
- C Notre-Dame-de-Provence

9 - De quand date le barrage de Serre-Ponçon ?

- A De 1936
- B De 1959
- C De 1976

10 - Quel est le point culminant du 04 ?

- A L'aiguille de Chambeyron
- B La tête de l'Estrop
- C La montagne de Lure

Réponses du Quiz :
Question 1=A/question 2=C / question 3=B/question 4=C / question 5=B /
question 6=B / question 7=B / question 8=C / question 9=B / question 10=A
(3412 m. d'altitude)

Almanach castellian

Énigmes

- A – Quel est le chiffre préféré des vampires ?
 B – Je coule mais ne me noie pas. J'ai un lit, mais je ne dors pas. Qui suis-je ?
 C – Un pilote moto double le deuxième. Quelle place prend-il ?
 D – Un homme saute par la fenêtre d'un immeuble de sept étages. Il ne se fait pas mal. Pourquoi ?

Solutions: A : 109 (sang neuf) - B : la rivière - C : il devient deuxième - D : il a sauté de la fenêtre du rez-de-chaussée

Mots en tranches

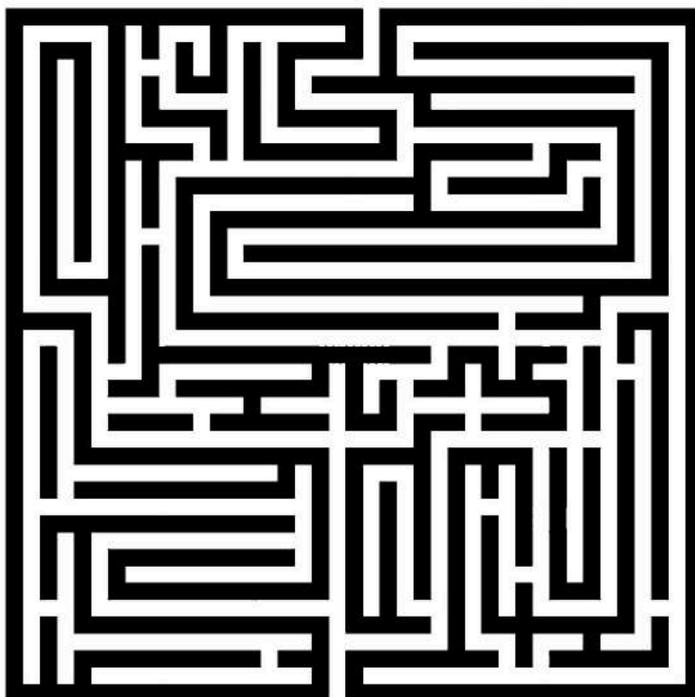
Trouvez huit noms de plantes des Alpes du Sud décomposés chacun en trois cases.

OMI	RIN	MA	SEN
ANE	COG	GEN	DIN
EVR	AN	LLE	TI
GEN	IVI	LAV	LIT
RO	CAM	NAS	SIER
ER	PIS	IER	OL

Solutions : CAMOMILLE - COGNASSIER - GENEVRIER - GENTIANE - LAVANDE - OLIVIER - PISSENLIT - ROMARIN

Labyrinthe

ENTRÉE



SORTIE

Questions

I – En quelle année le circuit Paul Ricard a-t-il été inauguré ?

- A – 1966
 B – 1970
 C – 1982

II – Quelle est la capitale du Maroc ?

- A – Marrakech
 B – Rabat
 C – Ouarzazate

III – Où ont eu lieu les Jeux olympiques en 1960 ?

- A – Tokyo
 B – Mexico
 C – Rome

IV – Qui a écrit les *Mémoires d'un âne* ?

- A – Comtesse de Ségur
 B – René Barjavel
 C – Pierre Perret

V – Qui est à l'origine du Code civil ?

- A – Napoléon 1^{er}
 B – Georges Clémenceau
 C – Charles de Gaulle

VI – Qui a peint les *Demoiselles d'Avignon* ?

- A – Salvador Dali
 B – Joan Miró
 C – Picasso

VII – Qui a découvert les lois de la gravitation universelle ?

- A – Charles Darwin
 B – Isaac Newton
 C – Albert Einstein

VIII – Quelle farine entre dans la composition des panisses ?

- A – Farine de pois-chiche
 B – Farine de sarrasin
 C – Farine de petit épeautre

Réponses : I=B-III=C-IV=A-V=A-VI=C-VII=B-VIII=A

La pluie au Castellet en 2023

Chiffres fournis par le poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département. Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif)

Tél. 08 92 68 08 08 (0,34 € la min) – Internet : www.meteo.fr

2023

Ces relevés quotidiens sont établis dans le cadre de Météo-France.

	Hauteur d'eau (mm)	Nombre jours de pluie	Maxi en 24 h (mm)
Janvier	21.1	5	8.6
Février	8.4	3	1.8
Mars	19	7	4.8
Avril	36.4	10	5.6
Mai	145.2	20	20.8
Juin	102.7	14	34.7
Juillet	0.8	1	0.8
Août	37.7	5	29.7
Septembre	64.3	6	20.5
Octobre	96.9	10	40.8
Novembre	56.4	12	15.4
Décembre	88.3	9	28.1

Précipitations 2023: 677 mm
 Jours de pluie : 102
 30 octobre, jour le plus pluvieux de l'année : 40.8 mm

Températures

Jour le plus froid :
 10 février (-7.9°C)
 Jour le plus chaud :
 23 août (40.5 °C)
 Jours de neige :
 16 janvier (2 cm)
 26 février (6 cm)

Précipitations depuis 1961

1961 : 726 mm	1993 : 679 mm
1962 : 686 mm	1994 : 908 mm
1963 : 973 mm	1995 : 919 mm
1964 : 565 mm	1996 : 975 mm
1965 : 528 mm	1997 : 498 mm
1966 : 630 mm	1998 : 575 mm
1967 : 394 mm	1999 : 663 mm
1968 : 811 mm	2000 : 817 mm
1969 : 538 mm	2001 : 630 mm
1970 : 568 mm	2002 : 858 mm
1971 : 548 mm	2003 : 667 mm
1972 : 889 mm	2004 : 451 mm
1973 : 605 mm	2005 : 543 mm
1974 : 703 mm	2006 : 558 mm
1975 : 687 mm	2007 : 406 mm
1976 : 754 mm	2008 : 807 mm
1977 : 879 mm	2009 : 645 mm
1978 : 575 mm	2010 : 858 mm
1979 : 789 mm	2011 : 773 mm
1980 : 578 mm	2012 : 741 mm
1981 : 648 mm	2013 : 775 mm
1982 : 496 mm	2014 : 887 mm
1983 : 707 mm	2015 : 558 mm
1984 : 654 mm	2016 : 682 mm
1985 : 660 mm	2017 : 415 mm
1986 : 589 mm	2018 : 1058 mm
1987 : 982 mm	2019 : 919 mm
1988 : 627 mm	2020 : 624 mm
1989 : 409 mm	2021 : 744 mm
1990 : 696 mm	2022 : 464 mm
1991 : 619 mm	2023 : 677 mm
1992 : 860 mm	

Moyenne des précipitations entre 1991 et 2020 - moyenne annuelle : 716,2 mm

JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC
46.1	38.8	47.6	68.1	67.6	50.1	31.8	44.8	79.8	87.1	97.8	56.6

102 JOURS DE PLUIE

Avec un total de précipitations de 677 mm, l'année 2023 s'inscrit dans la moyenne annuelle des 30 dernières années. Sur les 102 jours de pluie, on constate une répartition inégale (un tiers en mai, juin) avec un début d'année bien en dessous des normales.